

Retrait d'argent



- Ne laissez pas votre code secret avec votre carte bancaire ;
- Composez votre code secret à l'abri des regards indiscrets ;
- Placez directement l'argent retiré à l'abri des regards (portefeuille, sac, poche, ...) et quittez le lieu de retrait.
- Ne comptez pas votre argent sur la voie publique ;
- En cas de difficulté rencontrée au distributeur, n'acceptez jamais l'aide d'un inconnu. Appuyez sur la touche **STOP** et récupérez votre carte ;
- En cas d'agissements suspects (tentatives de vous distraire lors de votre retrait d'argent, présence appuyée d'un particulier, ...) mettez fin à la transaction en appuyant sur la touche **STOP**, récupérez votre carte et quittez les lieux ;
- Si votre carte est "avalée" par le distributeur, assurez-vous qu'elle ne ressorte pas et appelez immédiatement :



Vos papiers et vos clés

- Ne mettez pas ensemble vos clés et documents ;
- En cas de perte ou de vol de vos documents, appelez immédiatement :



Numéros de téléphone utiles

En cas d'urgence, appelez le 101 ou le 112

Commissariats ouverts 24h/24, 7j/7

Direction de Proximité et d'Intervention CENTRE

1000 Bruxelles, rue du Marché au Charbon 30
02/279.77.11

LAOKEN

1020 Bruxelles, boulevard Emile Bockstael 246
02/279.88.10

IXELLES - LOUISE

1050 Ixelles, rue du Collège 1
02/279.84.16

NEDER-OVER-HEEMBEEK/HAREN

1120 Bruxelles, avenue de Versailles 130
02/279.81.10 & 02/279.89.10

Liens utiles

Police-on-web

www.polbru.be/fr/pow

Police Bruxelles CAPITALE Ixelles

www.polbru.be

Service Public Fédéral Intérieur Sécurité & Prévention

www.besafe.be/fr

Risques liés à Internet

<https://www.safeonweb.be/fr>

VIGILANCE AU QUOTIDIEN



Prévention



Police

Bruxelles CAPITALE Ixelles

Vol par ruse



Il s'agit d'un vol perpétré de manière insidieuse le plus souvent au domicile de seniors par une personne usurpant généralement l'identité d'un corps de métier (policier, employé d'une compagnie d'eau ou d'électricité, facteur, etc.) ou se présentant en situation de détresse.

Ces auteurs profitent de l'inattention de leur victime pour permettre à un complice de s'introduire dans l'habitation et d'y commettre un vol.

Quelques conseils pour éviter de tomber dans le piège :

- **Ne laissez pas transparaître par votre sonnette que vous vivez seul(e)** (par exemple : veuve X ou nom + prénom d'une seule personne) ;
- **Mentionnez uniquement votre nom de famille ;**
- **Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (judas ou visiophone) et d'un entrebâilleur.** L'entrebâilleur est un premier obstacle pour les voleurs et permet à l'occupant de l'habitation de parler de manière relativement sûre avec un(e) inconnu(e) qui se présente à sa porte ;
- **Méfiez-vous des colporteurs qui vous montrent leurs marchandises au seuil de votre porte** (tapis, draperie, ...). Ce subterfuge est souvent utilisé pour camoufler la perpétration d'un vol ;
- **Méfiez-vous des inconnus qui sonnent à votre porte pour vous demander à boire, à manger ou de pouvoir emprunter vos toilettes.** Ne les laissez surtout pas entrer chez vous ;
- Si vous êtes face à un visiteur arguant de sa profession pour pénétrer chez vous, **exigez sa carte de service** (s'il ne la montre pas automatiquement). N'hésitez pas à lui demander de la glisser sous la porte. S'il n'a pas de carte de service, refusez toujours l'accès ;

- **Gardez le numéro de téléphone de la police locale près de votre téléphone.** Si votre visiteur prétend être de la police, et même s'il est en uniforme, téléphonez à votre police locale et demandez si le nom donné par l'agent à votre porte est bien celui d'un de leurs collaborateurs et si ce dernier est bien de service en ce moment ;
- **Ne téléphonez surtout pas au numéro de téléphone que vous donne l'agent.** Il peut s'agir du numéro d'un complice.

Ruse par Internet ou téléphone

Les escrocs utilisent d'arguments et de scénarios divers et élaborés pour tenter d'amadouer leurs victimes et tenter de les extorquer.



- **Protégez votre ordinateur** en installant un logiciel antivirus, un logiciel anti-espion, un pare-feu régulièrement mis à jour ;
- **Réalisez vos achats uniquement sur des sites commerciaux de confiance** dont l'adresse au moment de la transaction commence par « **https** » ;
- **Ne répondez jamais à un courriel d'un établissement bancaire ou autre vous demandant les identifiants de connexion de votre compte en ligne et/ou vos coordonnées bancaires.**
- Si vous avez un doute sur la provenance d'un courriel, **ne l'ouvrez pas ;**
- **Ne communiquez JAMAIS vos données bancaires par téléphone ou par Internet ;** Aucune institution bancaire ou service public ne vous demandera, en effet, des informations confidentielles par mail, par téléphone ou par SMS ;
- **Ne rappelez jamais un numéro international inconnu,** vous risqueriez de voir votre facture de téléphone exploser ;
- Si vous êtes victime d'une escroquerie par Internet ou par téléphone/SMS, **signalez-la en priorité et le plus rapidement possible à votre banque. Déposez ensuite plainte auprès du commissariat de police de votre choix.**



Votre téléphone portable



- **Soyez vigilant.e lorsque vous utilisez votre téléphone dans un lieu ou transport public ;**
 - Ne le prêtez **jamais** à un.e inconnu.e ;
 - **En cas de vol, portez plainte.** N'oubliez pas de vous munir du numéro d'identification de votre téléphone (**code IMEI à 15 chiffres**).
- Vous trouverez ce numéro en entrant le code ***#06#** sur votre GSM. Ce numéro apparaît également sur la boîte de votre appareil ainsi que sur sa facture d'achat.
- **Avisez immédiatement votre opérateur de téléphonie afin de faire bloquer votre ligne.**

